

Hauts-de-France, Nord  
Le Quesnoy  
14 rue Achille Carlier

## Maison bourgeoise, actuellement immeuble de bureaux

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005720  
Date de l'enquête initiale : 2023  
Date(s) de rédaction : 2024  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre  
Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : maison  
Précision sur la dénomination : maison bourgeoise  
Destinations successives : immeuble de bureaux

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2024, E, 1144 ; 1897, E, 234 et 235 ; 247. parcelle 234 : maison et cour parcelle 235 : magasin parcelle 247 (propriétaire différent) : jardin d'agrément ; 1817, E, 194 à 198. 198 : école des pauvres appartenant aux Hospices du Quesnoy 194 à 197 : petites maisons appartenant aux Hospices du Quesnoy

### Historique

L'état de section de 1817 indique que la parcelle est occupée par une "école des pauvres". Précédée d'une grande cour, cette dernière occupe le fond de la parcelle. À front de rue, une rangée de maisonnettes appartenant aux Hospices du Quesnoy (voir dossier "Ancien cuvent des Sœurs Augustines" - [IA59005721](#)) sépare la cour de la rue.

En 1897, l'état de section et le cadastre indiquent que la propriété est celle d'un marchand de fer. La maison est toujours située en fond de parcelle, à l'emplacement de l'ancienne école, mais elle est de plus petite taille et jouxte sur sa droite un grand entrepôt. Ce dernier occupe une partie de l'ancienne école, de la cour, ainsi qu'une partie des parcelles voisines précédemment occupées par des jardins. La maison est importante en taille, relevant de la famille des "maisons bourgeoises" puisque l'état de section de 1897 indique qu'elle compte 26 fenêtres et/ou porte(s). Pour sa part, le "magasin" en compte 17. Les petites maisons le long de la rue Carlier ont disparu et ont été remplacées pour partie par le mur qui clôture la parcelle sur la rue (deux maisons de gauche) ou réunies en une seule maison avec courette (deux maisons de droite).

Sur le plan établi en 1921 pour dresser l'état des destructions, la maison apparaît comme ayant subi des dégâts importants mais reste "réparable" (AD Nord, 50Fi2285). Elle est en revanche détruite pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le fils de l'entrepreneur qui a reconstruit la maison a indiqué que l'architecte de la maison était Marcel Foyer et que les travaux avaient été effectués par l'entreprise Désertot. La maison a été construite pour un médecin, dont le cabinet occupait le rez-de-chaussée.

La juxtaposition entre le cadastre de 1897 et celui actuel montre que la maison occupe au sol une surface identique, mais qu'elle est désormais située en milieu de parcelle. En effet, à une date inconnue, la propriété a été augmentée de la parcelle contiguë située à l'arrière. La fonction de cet espace n'a pas changé puisqu'il continue à être principalement occupé par un jardin d'agrément.

La partie à gauche de la parcelle est toujours occupée par un grand hangar, reconstruit avec une charpente métallique, dont l'emprise au sol est plus grande que celle de l'entrepôt du marchand de fer puisqu'elle se prolonge à l'arrière de la parcelle.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Marcel Foyer (architecte, attribution par tradition orale), Berger-Désertot (entrepreneur, attribution par tradition orale)

## Description

### *Description*

La maison, de plan rectangulaire compte un étage carré et un étage de combles. Afin de s'adapter à la déclivité du terrain, la maison est bâtie sur un rez-de-chaussée surélevé particulièrement visible sur l'arrière. Elle est couverte par une toiture en pavillon, débordante, en tuile mécanique, soutenue par une corniche moulurée. Elle est percée devant et derrière d'une lucarne sur le versant de forme horizontale dite "belle voisine", située au droit de la travée centrale.

Les façades sont enduites en béton. Elles sont organisées en travées : trois sur la façade avant et cinq sur celle de l'arrière.

#### *La façade avant*

Dans les deux travées latérales, les baies horizontales sont couvertes par un linteau et agrémentées d'un "appui jardinière". La travée centrale, précédée d'un grand degré, accueille la porte piétonne. Cette dernière est insérée dans un chambranle en béton, lui même inclus dans un grand panneau de briques de verre qui occupe toute la hauteur de la façade. Ce dernier est encadré par une arche rectangulaire en béton aux chambranle à ressauts.

#### *La façade arrière*

Les cinq travées sont composées de baies verticales couvertes par un linteau. À la différence de la façade principale, les appuis des deux fenêtres situées aux extrémités du second niveau sont de simples bandeaux en béton. Toutes les autres baies sont des portes-fenêtres. Elles s'ouvrent sur une terrasse au premier niveau et sur un balcon filant pour les trois travées centrales du second niveau. À chaque extrémité de la terrasse, un escalier à volée droite permet d'accéder au jardin en contrebas. Les garde-corps des balcons, de la terrasse et des rampes d'escalier sont en fer, associant motifs de losanges horizontaux et verticaux.

La parcelle est séparée de la rue par un mur en brique scandé de tables affleurées, surmonté d'une grille et percé d'un portail flamand.

Enfin, le grand hangar sur la droite de la parcelle est construit en brique sur une ossature métallique. Il est couvert par une toiture à longs pans et pignons couverts en béton fibré.

### *Analyse*

Cette maison est l'une des rares à être construite en milieu de parcelle (moins de 1% du bâti *intramuros*).

Bien que certains détails, comme les baies horizontales avec appuis jardinière, soient également mis en œuvre dans d'autres immeubles de la Seconde Reconstruction, la façade avant, avec son jeu sur les matériaux (béton et verre), sur les formes (horizontalité des baies vs. travée centrale très verticale), sur l'alternance de parties opaques ou transparentes (vitrés des fenêtres et de la porte, briques de verre) est un beau manifeste de l'architecture des années 1950. Elle est unique au Quesnoy.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble, rez-de-chaussée surélevé

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit en pavillon

### Statut, intérêt et protection

Unique exemple recensé au Quesnoy de construction privée dans un style moderne.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

•

AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].

### Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1ère partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan,** par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).

### Illustrations



Maison, 14 rue Achille Carlier :  
vue générale de la façade avant.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900162NUCA



Maison, 14 rue Achille Carlier :  
vue générale de la façade arrière.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900304NUCA



Maison, 14 rue Achille Carlier :  
vue générale, avec le mur bahut  
qui ferme la parcelle sur la rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245900163NUCA

### Dossiers liés

#### Dossiers de synthèse :

Le patrimoine bâti du Quesnoy : caractéristiques architecturales du bâti vernaculaire (IA59005699)

#### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Maison, 14 rue Achille Carlier : vue générale de la façade avant.

IVR32\_20245900162NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison, 14 rue Achille Carlier : vue générale de la façade arrière.

IVR32\_20245900304NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison, 14 rue Achille Carlier : vue générale, avec le mur bahut qui ferme la parcelle sur la rue.

IVR32\_20245900163NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation